



Tour de Faure Infos

Année 2020, N°unique

Date de parution : 15 décembre

Sommaire :

- Le mot du maire
- Les grands travaux
- Aménagement de notre territoire
- Vie communale

Dans ce numéro :

- Rond point 2
- Parc photovoltaïque TOTAL Quadran 2
- PLUI 2
- Eclairage 3
- Voie verte 3
- Circulation 4
- Polygone résidence sénior 4
- Site Internet 4
- Adressage des rues 5
- Travaux école 5
- Buvette du foyer 5
- Associations et festivités 5
- Constructions, aménagements et rénovations 6
- Bus des services publics 6
- Internet : la fibre 6
- Transports 7
- Ecole 7
- Solidarité 8

Le mot du maire

L'année qui s'achève a été fortement marquée par la crise sanitaire de la COVID 19.

Nous avons vécu depuis début mars pas moins de 2 confinements assortis de fortes restrictions en matière de déplacements et de rassemblements notamment.

Cette crise sanitaire n'est hélas pas terminée, et les autorités gouvernementales nous appellent à appliquer toutes les règles de prudence, indispensables pour espérer vaincre cette pandémie.

Nous ne pourrons donc pas en début d'année, nous retrouver tous pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité au Foyer rural.

Croyez bien que tous les conseillers municipaux et moi-même regrettons d'être privés de ces moments d'échanges et de convivialité ; nous formulons l'espoir que l'année 2021 nous permette enfin de nous réunir,

dès que tout risque sanitaire sera écarté.

Malgré tous ces contre temps, la nouvelle équipe municipale s'est mise au travail, vous allez pouvoir le constater à la lecture de cette édition de Tour de Faure infos et je voudrais ici, la remercier de sa forte implication, au service de la réalisation des projets et des intérêts de notre commune.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce Tour de Faure infos, si particulier dans ce contexte.

Une très bonne année, une bonne santé et plein de joies et réussites à vous et à vos proches

Soyez prudents et vigilants, mais gardez confiance en l'avenir : « Parfois, la vie trouve la solution à nos problèmes sans rien nous demander en échange »

Patrick Teyssède



PLUI :

La crise sanitaire a considérablement retardé l'avancement de ce dossier complexe. L'arrivée de nouveaux élus a entraîné la nécessité de les former et les réunions de préparation du futur zonage n'ont pu se tenir. En conséquence les dates de mise en place et d'approbation du PLUI ont été repoussées.

De ce fait la commune dispose encore d'un certain temps pour étudier des dossiers en conformité avec l'actuel PLU.

On peut raisonnablement concevoir que des projets soumis avant fin mai 2021 puissent être accordés sans difficulté.

LES GRANDS TRAVAUX

Rond point

Comme tout le monde peut le constater les travaux avancent très vite. Le programme initial objet du permis de construire sera respecté à savoir une supérette, avec une station de service et aire de lavage, et quatre maisons. Il est prévu l'ouverture de la partie commerciale début mai. Il est trop tôt pour apporter des précisions



officielles sur l'enseigne ainsi que sur le futur exploitant, mais conformément aux engagements de la mairie et du porteur de projet Corinne CELARIE participera à cette exploitation.

Les maisons seront livrées plus tard. Un aménagement a été effectué gracieusement par le porteur du projet au fond du terrain afin d'accéder au terrain supérieur restant la propriété de la mairie et y créer un espace de pique-nique face au panorama de SAINT-CIRQ LAPOPIE.

Parc photovoltaïque TOTAL QUADRAN

Le projet de parc photovoltaïque a fait l'objet d'un dépôt de permis de construire en septembre dernier. De nombreuses études ont été faites sur les différents impacts de ce projet sur notre territoire, la faune, la flore, le paysage, la santé publique.

La décision finale appartient à l'Etat, et l'étude va prendre de nombreux mois.

Le conseil municipal a donné son approbation au dépôt du permis et a confirmé que l'étude de l'évaluation environnementale ne révélait aucune incidence sur l'environnement et la santé humaine.

La décision de la commune a été fondée sur le sérieux de l'étude du projet permettant un développement

du pastoralisme, un aménagement des abords du site, un respect écologique en acceptant de ramener la surface d'exploitation d'environ 40 hectares à 20 hectares grâce à la division de

l'implantation sur trois zones distinctes de manière à préserver au mieux l'impact sur le territoire naturel.

Des pièces complémentaires au permis doivent être déposées

prochainement, notamment sur l'intégration paysagère du projet.

Dès que le règlement sanitaire le permettra une réunion publique sera organisée et la société TOTAL QUADRAN présentera le projet et répondra à vos interrogations. Ultérieurement dans le cadres de la procédure une enquête publique sera effectuée.



AMENAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE**Eclairage**

Un changement d'interlocuteur dans les services a fait que les contacts ont été beaucoup plus efficaces d'où enfin une réparation des lampes défectueuses. Par ailleurs un système de signalisation informatique des pannes a été mis en place.

Il existe encore quelques réverbères présentant des anomalies de fonctionnement qui ne seront réparés maintenant qu'au début de l'année prochaine. Nous travaillons à un changement des lampes les plus énergivores, pour lesquelles il y a lieu de prévoir un budget non négligeable. Toutefois nous devrions régulariser l'année prochaine une convention avec le Territoire Energie du Lot (ex FDEL) ouvrant des subventions importantes.

Dans le cadre des économies d'énergies le conseil municipal a décidé de procéder à l'extinction de l'éclairage municipal dans le courant du mois de janvier, entre 22H et 6h pour tous les mois à l'exception de juillet et août durant lesquels l'éclairage s'éteindra à minuit.

Cette mesure est susceptible d'être modifiée et adaptée en fonction des besoins des habitants et des règles de sécurité de la circulation, notamment en période estivale.

**Voie verte :**

Le projet de voie verte devient réalité. Un syndicat mixte pour sa réalisation et son fonctionnement a été créé entre le département, le Grand Cahors, le Grand Figeac, Cauvaldor et les communautés de communes de la vallée du Lot et du Vignoble et de Lalbenque/Limogne.

Les premiers travaux ont et vont commencer sur un tronçon DOUELLE/CAHORS et CAHORS/ARCAMBAL. En ce qui concerne notre secteur qui va jusqu'à CAPDENAC, rien n'est fixé pour une date de travaux. On peut espérer une réalisation d'ici trois ou quatre ans.

**Site Internet :**

Le site internet de la commune est accessible sur le lien suivant.

<https://www.tourdefaure.fr> Vous y trouverez de nombreuses rubriques concernant la vie de la commune. Son contenu est mis à jour régulièrement. Pensez à y consulter les dernières actualités, voire à nous faire des suggestions. Si vous souhaitez faire passer des infos pour l'alimenter (offres d'emploi...) n'hésitez pas à le faire via le formulaire de contact sur le site.

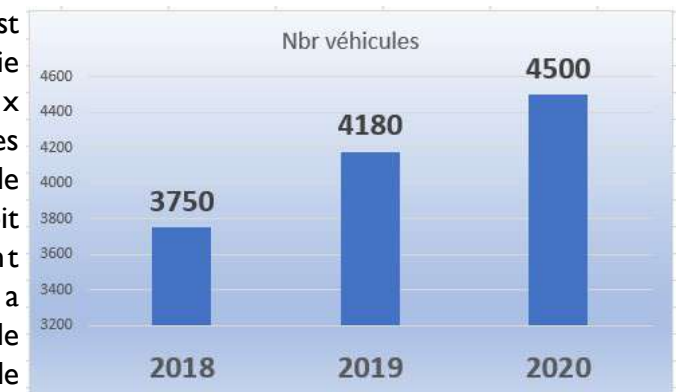
Ce site vit avec la commune et ses habitants.

**AMENAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE (suite)****Circulation**

Nous avons tous pu constater la circulation dans notre village est très importante, et bien souvent dangereuse. L'examen des données de nos radars pédagogiques confirme cette impression. Malgré la crise sanitaire le nombre de véhicules est resté important en 2020, surtout pendant la période estivale. Ainsi de début juillet à fin septembre le nombre de véhicules par jour est passé de 3.750 en 2018, à 4.180 en 2019 et 4.500 en 2020. Il est à noter que la vitesse est en grande partie réduite aux emplacements des radars, bien que le 50 km/h ne soit pas vraiment respecté. Il y a bien entendu de grands excès de vitesse tant en entrée qu'en sortie mais qui sont minoritaires. Le problème restant à régler est la vitesse excessive dans le



cœur du village. La municipalité s'est rapprochée des services départementaux pour étudier des solutions visant à réduire cette vitesse par divers aménagements. Des tracés sont portés au sol et au début de l'année prochaine en coopération avec le département des solutions seront expérimentées.

**Polygone résidence seniors**

Le projet de résidence seniors et de salle commune a été reporté d'un an. Les permis de construire ont été obtenus, mais des modifications sur l'importance de la salle commune et son implantation sont en cours d'étude afin de tenir compte des observations des riverains.

Tous les éléments permettant la mise en place des demandes de subventions

et de financement ne sont pas encore en notre possession, et la situation sanitaire a considérablement freiné les échanges. De ce fait l'étude du dossier avec nos partenaires n'a pu être menée.



VIE COMMUNALE**Adressage des rues**

La commission de l'adressage est au travail afin de préparer la dénomination des voies et la numérotation des habitations. Ce travail long et couteux devrait voir sa concrétisation en fin de l'année prochaine. Nous aurons l'occasion d'ici là de revenir vers vous.

**Travaux école**

Des travaux de finition et d'amélioration des équipements anciens ont été effectués à l'école.

Les nouvelles recommandations, notamment dans le cadre de Vigipirate, pour la sécurité des enfants, des enseignantes et du personnel ont entraîné des travaux en extérieur pour limiter l'accès et le stationnement.



Par ailleurs une limitation de la vitesse aux

abords de l'école nous a été imposée par les services de la gendarmerie.

En conséquence il sera mis en place une zone 30 KM/H, définie par les panneaux réglementaires et une interdiction d'arrêt et de stationnement des 2 côtés de la route longeant la façade de l'école.

**Buvette du foyer**

La municipalité, avec la participation financière de l'association du marché et le comité des fêtes a décidé la rénovation de la buvette du foyer, notamment par la pose d'une toiture en tuiles et la pose de structures en bois.

Une déclaration de travaux a été déposée. Monsieur Patrick PISTRE a été retenu pour effectuer ces travaux avec une participation citoyenne. Les travaux commenceront au début de l'année et une structure provisoire sera installée afin que chacun puisse suivre l'évolution du chantier.

**ASSOCIATIONS et FESTIVITES**

La vie associative sur notre commune ne s'est pas arrêtée pendant cette crise sanitaire, mais logiquement son activité a été mise en sommeil. Chaque association nous a fait part d'une manière non officielle sur ses résultats, car il ne nous est pas possible de mettre en place des assemblées. Ces résultats sont positifs et on remercie chaleureusement les membres de ces associations pour leur implication. Nous souhaitons vivement que l'évolution de la situation sanitaire puisse permettre de reprendre nos activités associatives et festives.

INFOS LOCALES**Constructions, aménagements et rénovation**

Notre commune est particulièrement dynamique en matière de dépôt de permis de construire et de déclarations de travaux.

Nous vous rappelons que dans le cadre du PLAN LOCAL DE L'HABITAT il a été prévu la revitalisation du secteur rural et la rénovation du bâti ancien dégradé ou inadapté aux normes actuelles.

Nous sommes à votre disposition pour étudier avec les services du GRAND CAHORS, du département et de la région, les projets de ce type pouvant bénéficier de larges subventions.

**Internet : la fibre**

Les travaux d'installation de la fibre sur notre commune sont en cours. L'installation des équipements collectifs semble être effectuée, mais il reste des travaux de raccordement sur les différentes rues permettant l'accès aux propriétés. Il avait été prévu une mise en service au printemps prochain, mais la crise sanitaire est passée par là ! Les délais seront-ils tenus ?

**Bus des services publics**

La venue de ce bus dans certaines communes rurales est un succès. Notre commune figure dans celles ayant le plus de visiteurs. Nous vous rappelons que si le GRAND CAHORS est à l'initiative de ce service, l'Etat est également partenaire. En conséquence ce service est offert aux habitants du GRAND CAHORS, mais aussi à ceux des communes voisines qui ne dépendent pas du GRAND CAHORS et cette information est à relayer autour de vous, afin d'accroître la participation à ce service.

ATTENTION ! Les jours et horaires de consultation devant la mairie sont les suivants : Le vendredi de toutes les semaines impaires de 9 h15 à 12 h30



Transports

Depuis le 2 novembre 2019 le GRAND CAHORS a mis en place la gratuité des transports en commun sur présentation de la carte «GRAND PASS» sur tout son territoire.

Pratiquement en ce qui nous concerne les trajets Aller/Retour TOUR DE FAURE/CAHORS sont donc gratuits, par contre tout trajet vers CAJARC reste payant.

La carte GRAND PASS est délivrée exclusivement à :

CAHORS à l'hôtel administratif, 72 rue Wilson 05 65 20 89 00
grandpass@grandcahors.fr.



Ecole

L'école LOT CELE Peira y aiga a vécu une année bien difficile avec la crise sanitaire liée à la COVID. Des contradictions et incompréhensions dans les protocoles sanitaires édictés par le gouvernement ont provoqués des tensions. Malgré cela le personnel et les enseignantes ont permis d'assurer une continuité pédagogique de qualité. Nous tenons à les remercier pour cela et leur dire notre fierté d'avoir sur notre commune une école et un accueil loisir d'un tel niveau.

Merci aussi à Maïte Ruilhes qui après de longues années de travail bien accompli a fait valoir ses droits à la retraite

L'accueil de loisir du mercredi après-midi mis en place depuis septembre, porté avec beaucoup de dynamisme par la directrice de l'ALAE et son équipe, qui propose chaque mercredi des activités originales et variées semble très apprécié par les enfants au vu du grand nombre qui y participe.

Belle réussite !



MAIRIE DE TOUR DE FAURE

Mairie
Le bourg
46330 Tour de Faure

Téléphone : 05 65 31 26 23

Courriel :

mairie.tourdefaure@wanadoo.fr

Retrouvez-nous sur le web
www.tourdefaure.fr

*Nous vous rappelons que
la mairie est ouverte au
public les mercredis
de 11h à 13h
et les vendredis
de 16h à 18h.*

SOLIDARITE



le groupe Facebook Tour de Faure Solidaire

a été créé pour que les habitants de Tour de Faure puissent échanger des infos, des services ...

161 membres sont inscrits à ce jour, donc n'hésitez pas à rejoindre le groupe si vous le souhaitez.

Une collecte des restos du cœur

va être organisée en janvier par les bénévoles de Tour de Faure Animation et l'équipe municipale.

Nous avons souhaité axer la collecte sur les produits d'hygiène exclusivement après avoir consulté le président départemental des Restos du Cœur.

Vous pourrez ainsi déposer si vous le souhaitez : savons, shampoings, brosses à dent, dentifrices, protections féminines, gels douche ...et d'autres produits au foyer rural les samedi 16 janvier 2021 de 15h à 18h et le dimanche 17 janvier de 10h à 13h.

Des bénévoles des Restos du Cœur viendront récupérer les produits le vendredi 22 janvier.

Merci à tous pour votre aide

